



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 26 novembre 2020

REÇU
Par Christine Wirtgen , 09:16, 26/11/2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure au sujet de la **situation sécuritaire, en particulier dans le quartier de la Gare de la Ville de Luxembourg.**

Le 24 juin dernier, les membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Commission de la Justice ont eu un échange de vues avec les différents interlocuteurs au sujet de la problématique en question. A la fin des discussions, l'ancien ministre de la Sécurité intérieure s'engageait à en discuter au sein du gouvernement réuni en conseil avec l'ambition de développer des propositions concrètes à soumettre aux députés.

Il convient de noter que depuis lors, aucune information quant aux pistes envisagées par les autorités en question n'a été communiquée aux députés, de sorte que j'aimerais aborder la problématique dans le cadre d'une question élargie.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 26 novembre 2020

Objet : Question élargie n° 62 du 26.11.2020 de Monsieur le Député Laurent Mosar -
Situation sécuritaire, en particulier dans le quartier de la Gare de la Ville de
Luxembourg

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous
communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de la Sécurité
intérieure.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés